

Aménagement de la gare
PAGE 3

Les établissements scolaires
PAGE 4 et 5

Bassin de santé
PAGE 6

Travaux
PAGE 8 - 9

Dénomination des rues de Rivalou
PAGE 10

Spac
PAGE 11

Les Lislois à l'honneur
PAGE 12-13

Le commerce Lislois
PAGE 14

Musée
PAGE 10-15



Tél 05 63 33 35 18
fax 05 63 33 36 18 - www.ville-lisle-sur-tarn.fr

Infos Lisle

N°52 - SEPTEMBRE 2011

Edito

En cette mi-2011, notre environnement national et international est secoué par une tempête boursière, des turbulences économiques et financières, que traduisent les restrictions des crédits bancaires aux collectivités, confirmées par une enquête nationale de l'Association des Maires de France et une alerte de la Cour des Comptes et de la Caisse des dépôts. Tout cela peut sûrement, générer doutes et inquiétudes.

Malgré tout, au vu de l'édition 2011 de la cérémonie des « Meilleurs », il est clair que l'on peut faire confiance aux lislois : leur énergie et leur détermination sont toujours là au rendez-vous !. Quelle belle saison de rugby nous avons eu et combien était symbolique de pouvoir récompenser d'un côté un Pierre Bertrand qui représentait les valeurs traditionnelles de notre monde rural et de l'autre, Rémi Maurice, un ancien élève de nos écoles qui a passé une double thèse en physico-chimie. Réunir ces deux mondes qui composent le paysage lislois, c'est le challenge que nous avons à relever et qui fait sans aucun doute notre richesse de demain. Dans cet environnement incertain, la période de structuration que la commune de Lisle a conduite depuis 2001, devrait toutefois, nous permettre d'affronter l'avenir avec autant de calme et de sérénité que possible.

Le Conseil Régional a lancé de très grands travaux sur l'axe ferroviaire du quart nord-est de Midi-Pyrénées. La commune de Lisle et sa gare sont concernées. Il nous a semblé important de nous associer à cette démarche pour inscrire dans la durée le lien entre la commune et cet équipement si indispensable à notre développement. Il s'agissait au delà des besoins pratiques, de marquer notre attachement à la gare et de signaler ainsi que dans le futur nous serons vigilants quant à sa préservation. Dans le même temps et sur le même programme, nous avons souhaité consolider l'environnement de l'Ecole du Sacré-Cœur avec les passages piétons, les places de parking et les sens uniques pour le trafic bus vers la gare.

Le PLU élément structurant s'il en est, a été arrêté en début d'année (pour ne pas tomber sous la coupe du Grenelle II) et validé par TED, le Pays et le SCOT grâce aux logements locatifs inscrits au Rivalou. C'est un coup de pouce, ô combien utile, venu de ce programme d'habitat, à la commune entière.

Ce printemps, la construction du collège a été lancée par le président Thierry Carcenac : elle avance bon train, comme les aménagements paysagers du Rivalou-première tranche, et les premières constructions qui sortent de terre.

Le conseil municipal est également soucieux d'action sociale et a souhaité poursuivre son action en faveur des jardins familiaux : une deuxième tranche a été concrétisée cette année. Fruits et légumes poussent donc à Mazérac, nés de l'énergie et de la sueur des membres de l'association.

Nous avons devant nous l'automne et la rentrée scolaire. Cette année plus que d'autres nous avons été préoccupés par l'avenir de l'école de Lapeyrère. Nous avons souhaité défendre le maintien de cet équipement de campagne, au risque de ne pas être compris de certains, parfois dans le camp des enseignants : cela relève de l'histoire de notre commune, de l'attachement qui est le notre à cette école que nous soutenons avec énergie depuis 2001. Il n'était pas possible d'arrêter là nos efforts. Aussi nous avons sollicité tous et chacun pour que des enfants soient inscrits à Lapeyrère. Le résultat n'est peut-être pas aussi bon qu'espéré, mais voilà il y aura bien une rentrée 2011 à Lapeyrère!. Et si parmi ces élèves il y avait un autre Rémi Maurice !

Jean TKACZUK

Groupe "AGIR AUTREMENT" :

H. RELAIX , M. LAMBERTO, C. CHASSAGNON et C. LOMBARD

Quel avenir pour la bastide ?

Aménagement des abords de la gare, travaux sur les accès aux bâtiments publics pour les handicapés (installation d'ascenseurs notamment), on ne peut que se réjouir de ces investissements qui contribuent au bien-être des habitants de notre commune. On a pu s'impatienter de la longueur des travaux de la gare ; on peut penser, malgré les justifications rationnelles qui ont été données, que l'ordre choisi pour l'installation des ascenseurs dans les bâtiments publics n'est pas le meilleur. Néanmoins, après l'investissement lourd consacré aux écoles, ces améliorations du cadre de vie des Lislois sont, sans contestation possible, de bonnes nouvelles pour notre bastide. Si nous ajoutons la construction du collège, qui est du ressort du Conseil Général, et le Projet Scientifique et Culturel actuellement en cours pour le Musée Raymond Lafage, on constate que les chantiers actuels ou futurs (?) ne sont pas de simples aménagements.

Pourtant, on peut se poser des questions sur les motivations profondes de ces travaux. L'installation des ascenseurs dans les bâtiments publics est une obligation à laquelle nous ne pouvons échapper plus longtemps. Les travaux d'aménagement des abords de la gare ont été entrepris pour profiter de l'opportunité d'une subvention régionale, opportunité qu'il fallait saisir bien évidemment ! Le Projet Scientifique et Culturel pour le musée est indispensable pour obtenir les subventions nécessaires pour un aménagement minimal qui ne peut être différé et on peut se demander s'il y aura l'ambition politique d'aller au bout de la démarche initiée. Tous ces travaux sont finalement entrepris au coup par coup, selon les opportunités, sans qu'on comprenne vraiment quel est le but final recherché. Or notre bastide, pour sa survie dans le temps, aurait besoin d'un projet de réhabilitation concerté qui fait manifestement défaut actuellement.

Les élus de la liste "Une équipe, un projet : notre avenir ! ..."

Vos élus : Maryline LHERM, Alain SABY, Gisèle LACOSTE, Anthony LOPEZ

Nous mettons à profit cette rubrique dite d'« *Expression libre* », pour vous donner l'information à laquelle vous avez droit.

Conseil municipal du 28 Juillet : la note de synthèse nous informe que « *compte tenu des incertitudes accrues que traversent depuis plusieurs mois les marchés financiers et des problèmes de liquidités qui en découlent, la banque sollicitée s'est rétractée malgré l'engagement pris d'accorder un prêt à la hauteur de 1.300.000 €* ». Nous ne pouvons accepter cette explication, car les dossiers de financement sont appréciés par rapport à la capacité financière de la commune et non sur l'aspect du marché en général. Si tel était le cas, cela aurait fait l'objet d'une communication nationale. Il nous a donc été proposé de voter pour deux emprunts d'un montant total de 580.000 € ne correspondant pas au besoin réel pour financer les travaux engagés. Aucune explication ne nous a été donnée sur la façon dont allaient être mobilisés les 720.000 € manquants !

Rappelons-nous, le 30 mars 2007, le groupe d'opposition de l'époque avait alerté le préfet sur le taux d'endettement de la commune.

Notre groupe a également saisi par deux fois la préfète sur ce même problème.

Pour mémoire, l'emprunt était :

2001 de 3.398.000 €	2008 de 7 426 545 €	2010 de 8 035 221 €
(source Compte Administratif de la commune également le site Bercy)		
2007 de 6 053 000 €	2009 de 7 906 513 €	

Depuis 2006, les emprunts sont contractés pour des durées allant de 25, 30 et 32 ans. Les investissements de l'année 2011 vont avoir une incidence majeure sur l'avenir. Nous vous rappelons que nous avons voté « contraints et forcés » le chapitre indissociable des investissements sur l'accessibilité (projet de la gare, déplacements doux et ascenseur à l'école désaffectée 1886), alors que le seul point pour lequel nous étions favorables (ascenseur à la salle des fêtes) ne se fera pas. Nous serons rapidement confrontés à des besoins d'investissements prioritaires, comme l'extension de la station d'épuration, la mise en conformité du réseau des égouts de la ville (aujourd'hui, le trop plein se déverse régulièrement dans la rivière Tarn), et la salle polyvalente associée au collège. Lorsque nous avons demandé où en était ce dossier, le maire nous a dit tout brut : « *Jamais de la vie ! Vous ne l'aurez pas en 2012* », rajoutant ironiquement qu'un « *programmiste* » (celui qui programme) travaillait sur la programmation...

Mot de la majorité, liste "LISLE À VENIR" :

autour de Jean TKACZUK et Nicole SANCHEZ

Cette page a pour vocation première de tailler des croupières à la majorité!. On en a l'habitude ! Mais si on s'intéressait un peu, en ce mi-mandat, aux fonctionnements de l'opposition, notamment celle conduite par Mme Lherm ?. Ils déclaraient solennellement ici, en début du mandat, mener « **une opposition constructive** » ! Ailleurs, qu'ils avaient « **voté pour 80 ou 90 % des propositions de la majorité** » ! Ce même argument était avancé autrefois par Alain Combres ! Bravo ! Mais pourquoi alors voter **contre** 100% des budgets de la majorité ?? Les conséquences pourraient être sévères si tous les conseillers faisaient pareil : plus de possibilité de payer ni salaires, ni travaux !. Est-ce ce qu'on veut ? L'opposition a d'ailleurs une attitude nouvelle et encore plus incompréhensible, qui est de **voter pour** mais de se dire ensuite **contre**, car leur vote aurait été contraint !: exemple avec les chantiers de la gare et du Sacré-Coeur et la réhabilitation de l'ex-Ecole 1886 visant à abriter le CLAE. Qui peut croire cela? Pourquoi ne pas assumer ses choix, pour ou contre ? Mais si on essayait de clarifier et de simplifier! Bref d'être sérieux! Prenons l'exemple de l'emprunt ! (Il devrait être consolidé à fin 2011 à environ 7,9 millions d'euros pour l'année 2010 : 80% de la dette étant représentée par 2 objets : 1/ les écoles, 2/le goudronnage). Et réfléchissons : Etait-il légitime de le faire ? : Oui : Qui achète sa maison en payant cash ? Etait-il réglementaire ? : oui, s'il est interdit d'emprunter sur la section fonctionnement, on peut/doit emprunter sur la section investissement !; Est-il supportable ? Oui : le budget de fonctionnement a toujours été en équilibre depuis 2002 et même la CAF nette est devenue positive en 2010 pour la première fois depuis 1997 [**source : rapport chambre régionale des comptes** tel que présenté en **réunion publique** en juin 2008] !!! Alors que veut-on nous dire quand on nous dit qu'il y a trop de dette mais pas assez de goudronnage ?? S'il y a trop de dette, **que fallait-il supprimer** ? : la construction de la cantine ? de l'école maternelle ? de l'école élémentaire ? de la salle des aînés ? Quelle voirie ne fallait-il pas goudronner ? Si l'on entend bien l'incantation sur l'emprunt, on n'a, malgré notre questionnement répété, **toujours pas de réponse!**? Que voulez vous, on reste les bras ballants devant un tel déni de la réalité, une telle **attitude de contre** politicien systématique, Où sont les intérêts des lislois et le développement de Lisle !

NB : **Salle polyvalente** associée au collège : rappelons-nous comme publié par la presse : elle sera financée par TED ! Besoin d'emprunt lislois : **0€** !! Manipulons, manipulons, il en restera toujours quelque chose !

Aménagement des abords de la gare ... un train à prendre !

Le chantier d'aménagement des abords de la gare est allé bon train, dirons-nous sans jeu de mots, ayant vocation à être terminé dès avant le rétablissement du trafic ferroviaire prévu pour la mi-septembre 2011 ! Lors de sa venue à LISLE, le 26 avril dernier, Charles MARZIANI, vice président du Conseil Régional, chargé des transports, a rappelé l'enjeu capital que représente le développement du transport ferroviaire en Midi Pyrénées.

Il s'agit de revitaliser les zones économiques excentrées de la métropole toulousaine, en les modernisant et en les adaptant aux nécessités actuelles de ce mode de transport collectif qui a été à l'origine du développement industriel et économique de notre pays.

Prendre en considération les questions environnementales, d'économie d'énergie, de sécurité et de coût de la vie, tout en offrant à la zone et à ses habitants un outil indispensable au développement et à la compétitivité économique ont été les préceptes de base de l'élaboration du « plan rail ». Pour le président MALVY et le Conseil régional c'est donc à la fois un projet à visée économique, sociale et écologique.

Partie du projet de modernisation des infrastructures ferroviaires de la ligne Toulouse-Albi/Carmaux, Lisle-sur-tarn verra augmenter, à terme, le cadencement des trains mettant notre ville à moins de 40 minutes de Toulouse ce qui favorisera, probablement l'essor démographique déjà enregistré, depuis quelques années.

Pour la municipalité lissoise, il s'agissait donc d'adapter les infrastructures



Travaux vus de la passerelle

existantes afin de gérer l'activité accrue de la gare au mieux des intérêts des usagers et des riverains. Pour les premiers en aménageant parking, garage à vélos et motos.

En veillant à la sécurisation des seconds par la réglementation et la régulation de la circulation (sens uniques, limitation de vitesse, voies piétonnes et cyclables protégées).

De gros travaux de voirie... Oui ! Sur une zone qui, aux yeux de certains, n'aurait pas du être prioritaire ?... question d'appréciation discutable, dans un sens comme dans l'autre...

Ce qui est sûr, **c'est qu'ayant été projetés, dans le cadre du plan rail, avant la date limite du 30 juin 2010, ces travaux ont pu bénéficier d'un subventionnement exceptionnel de la Région.**

En matière de gestion municipale, comme dans la vie, il y a des opportunités, des trains... à ne pas rater !

Le Plan rail, en pratique sur la ligne « Toulouse-Saint Sulpice-Albi/Carmaux »

- **doublage de la voie Toulouse-Saint Sulpice qui est l'un des tronçons les plus chargés de France.** La première phase des travaux de ce plan rail concerne le génie civil : terrassement et construction des ouvrages d'art et hydraulique (12 ponts entre Toulouse et Castelnau, 8 ponts entre Montastruc et Saint Sulpice), la construction de murs de soutènement et la pose d'écrans acoustiques sont également prévus.

- **Amélioration des voies et du système de commande de la signalisation**

- **Automatisation du système d'espace des trains.**

Compte tenu de l'importance des

travaux, des mesures ont été prises pour limiter autant que possible gênes et difficultés pour les riverains et les voyageurs.

Pour les riverains :

- informations sur les dates de début et fin ainsi que sur le déroulement des travaux.
- réalisation des travaux essentiellement le jour.

Pour les voyageurs : Les lignes SNCF Toulouse-Albi et Toulouse-Mazamet via St Sulpice sont fermées jusqu'au 18 SEPTEMBRE 2011.

- **Transports de substitution par autocars organisés, avec plusieurs passages quotidiens à LISLE-SUR-TARN (30 bus par jour).**



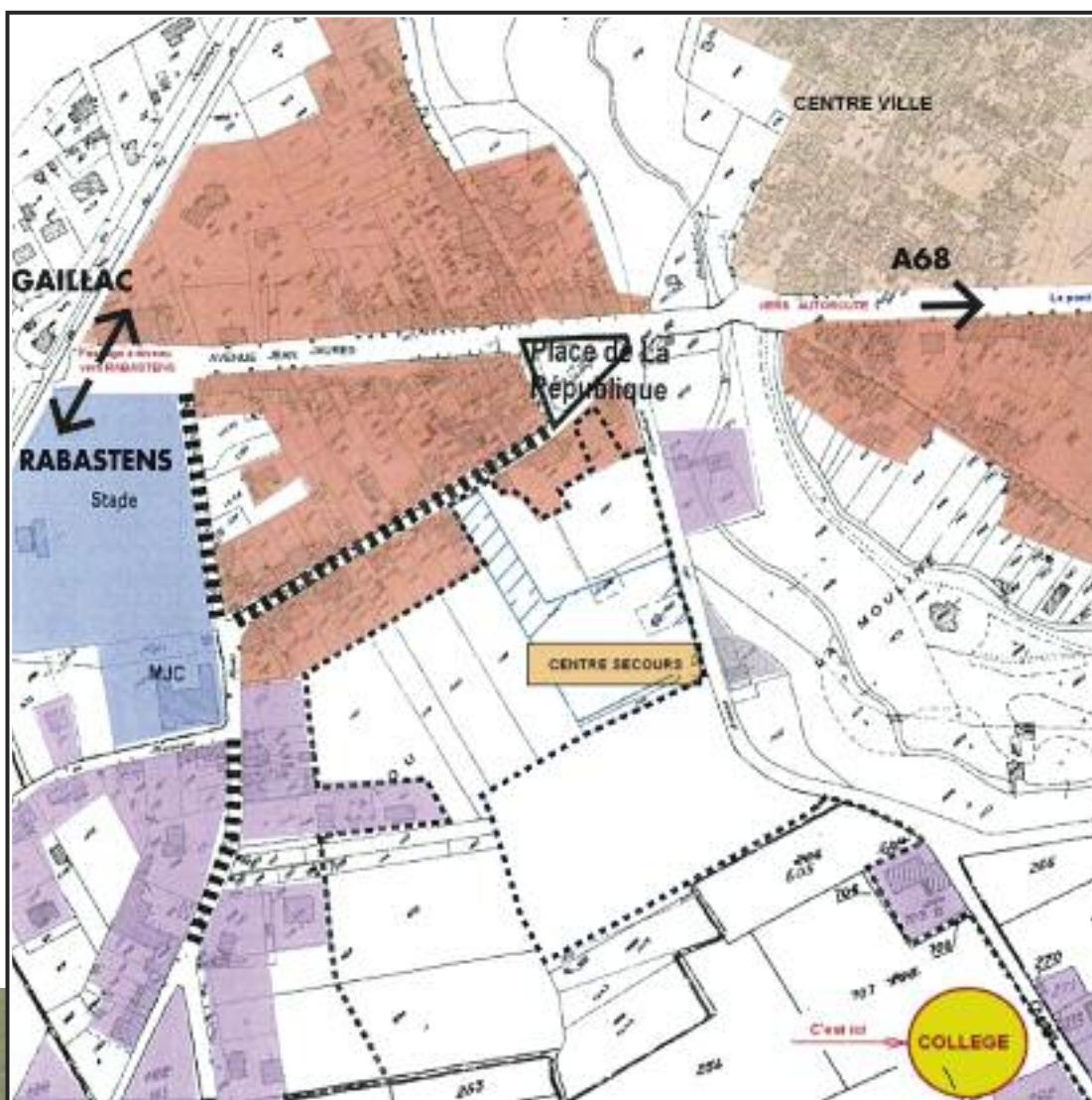
Les établissements scolaires

LE COLLEGE :

Mais où est-il donc ???!!!

Tout le monde en parle, mais certains se demandent où il est en fait !

Pour le trouver, il suffit de chercher la plus grosse grue en fonction à Lisle ou de consulter les indications du plan ci contre :



POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DU COLLEGE

De l'idée lancée par Alain COMBRES, candidat aux cantonales de 1997, au projet initié par Jean BE-TEILLE, Conseiller Général, et patiemment élaboré durant les deux mandatures (2001 et 2008) de Jean TKACZUK, il s'est écoulé près de 14 ans avant la pose de la première pierre du Collège de LISLE SUR TARN ce 12 mai 2011.

« Beaucoup trop long pour certains... » a rappelé le Maire mais cette réalisation s'inscrivait dans le projet de modernisation de **l'ensemble des infrastructures scolaires lisloises** auquel nous avons souhaité associer les parents d'élèves : les travaux ont été entrepris en fonction de priorités imposées à la fois par la nécessité de mises aux normes (cantine), et par l'accroissement démographique marqué par une hausse de la natalité. De la réflexion commune sont donc nées successivement la cantine, l'école maternelle « Le petit Prince », l'école élémentaire « Galilée » et viendra, en septembre 2012, le collège de LISLE SUR TARN... qui

ouvrira ses portes au cœur même du nouveau quartier du Rivalou.

Ce dernier projet se concrétisant, enfin, grâce au soutien sans faille de Thierry CARCENAC Président du Conseil Général très impliqué dans le « maillage scolaire » de l'ouest du Tarn afin de limiter les effectifs des collèges tarnais bien en deçà des 1000 à 1200 élèves que compte actuellement certains établissements.

De la maternelle au collège c'est donc un complexe scolaire « neuf » qui est mis à la disposition des jeunes lislois » a souligné Jean TKACZUK.

Construit selon les normes HQE (Haute qualité environnementale), le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques et d'un système de ventilation à double flux. L'agencement interne prévoit la répartition distincte des locaux réservés à l'administration, à la restauration et aux services pédagogiques et éducatifs. Les salles de classe orientées plein

Pose de la première pierre en présence de M. Carcenac, Président du Conseil Général.



sud seront installées sur les trois étages du bâtiment principal.

Intégré au sein du nouveau quartier du Rivalou, le nouveau collège bénéficiera de l'aménagement urbain de la ZAC notamment au niveau de la voirie puisqu'il est prévu une voie de circulation douce : piétonne et cyclable, une desserte minute et une halte de bus sécurisées.

L'inspecteur d'académie, Eric TOURNIER, s'est félicité de cette géo-localisation de proximité qui

devrait permettre les échanges et liaisons pédagogiques qu'il souhaiterait voir s'instaurer entre les enseignants du primaire et les professeurs du collège, afin de réduire cette « cassure » tant redoutée des parents et des élèves, lors de l'entrée en sixième.

Les infrastructures modernes, écologiques, attrayantes sont là ... reste aux enseignants et aux élèves à bien y vivre et à travailler ensemble !

L'ECOLE DE LAPEYRIERE ne désarme pas !

A l'heure où l'année scolaire s'achevait et où une comptine, heureusement désuète aujourd'hui, incitait les élèves à mettre « livres et cahiers au feu avec le maître au milieu », ceux de LAPEYRIERE, leur instituteur et quelques parents ont ouvert, le samedi 18 juin de 16 à 19 heures, les portes de la vieille école qu'ils espèrent encore sauver d'une fermeture totale en septembre 2012.

Et on peut dire qu'ils ont mis du cœur à l'ouvrage ces petits écoliers pour « vanter l'article » à de potentiels futurs camarades de classe. Il semble bien, d'ailleurs, qu'il y ait eu quelques convaincus tant parmi les enfants que parmi les parents puisque de nouvelles inscriptions sont envisagées pour la rentrée de septembre 2011.



On n'arrivera sans doute pas aux 20 élèves espérés mais ceux de LAPEYRIERE présents ce samedi là se seront impliqués jusqu'au bout pour sauver leur petite école... c'est bien et il fallait le dire !

Au revoir, Monsieur l'instituteur !

Cyrille RUFFIO sera remplacé, à la rentrée 2011, par Yann DUBOIS dans le poste de professeur des écoles à l'école de Lapeyrière, à partir de septembre 2011.

Très apprécié des élèves et de leurs parents ce sympathique enseignant laissera, à tous, mais plus particulièrement aux enfants, beaucoup de bons souvenirs et... bien sûr quelques regrets ! La municipalité lisloise le remercie et lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière.

Pour plus d'information sur Lapeyrière, appeler le 05 63 33 31 90

BASSIN DE SANTÉ :

La mobilisation des Lislois a porté ses fruits !!



Dans la profusion de réformes tous azimuts décidées par le Gouvernement, certaines font la « Une » des journaux, d'autres et non des moindres, passent quasiment inaperçues jusqu'au moment de leur application effective sur le terrain.

Ainsi les réformes engagées en matière de santé publique votées le 21 juillet 2009 dans le cadre de la loi HPST « Hôpital-Patient-Santé-Territoire » qui prévoyaient, entre autres, la création d'une Agence régionale de santé (ARS) supervisant dans chaque département de la région – rebaptisé « Territoire de santé » - le rattachement des communes à un « bassin de santé » déterminé.

En pratique, pour le patient nécessitant une hospitalisation urgente cela signifie qu'il sera automatiquement dirigé vers le centre hospitalier du bassin de santé dont dépend sa commune.

La décision initiale de l'ARS prévoyant le rattachement de LISLE-SUR-TARN au bassin de santé de LAVAUUR, le Maire a saisi l'Agence Régionale de Santé afin que notre commune soit rattachée au bassin de santé d'ALBI.

Dans son argumentaire Jean TKACZUK a avancé les pratiques usuelles de la population lisloise qui utilise de préférence le site albigeois (83 %) ; le plateau technique de l'hôpital d'Albi est supérieur à celui de Lavaur qui ne dispose pas, par exemple, d'un service de réanimation en cardiologie ; et malgré la distance quasi-équivalente des moyens de transports en commun (trains et bus) qui sont multi quotidiens et directs pour Albi...

Cette démarche, appuyée par près de 2000 signatures recueillies sur la pétition lancée par la municipalité, a été couronnée de succès puisque le 4 mai 2011 la déléguée territoriale de l'ARS a informé le Maire Jean TKACZUK du rattachement de LISLE au bassin de santé d'ALBI-GAILLAC/CARMAUX.

Un grand merci à tous les pétitionnaires !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CANTONALES DE MARS 2011

1^{er} tour du 20 mars 2011

Candidats	Etiquette	LISLE-SUR-TARN		PARISOT		PEYROLE		TOTAL CANTON LISLE-SUR-TARN	
		Nombre de voix	(%/suffrages exprimés)	Nombre de voix	(%/suffrages exprimés)	Nombre de voix	(%/suffrages exprimés)	Nombre de voix	(%/suffrages exprimés)
SANCHEZ Nicole	P.S. Maj. Dép.	588	29,53%	58	18,35%	35	20,00%	681	27,44%
LHERM Maryline	S.E.	944	47,41%	164	51,90%	71	40,57%	1179	47,50%
RELAIX Henriette	S.E.	71	3,57%	2	0,63%	21	12,00%	94	3,79%
PORTAL Bénédicte	P. OC	15	0,75%	3	0,95%	0	0,00%	18	0,73%
DHOYE Grégory	Europe Eco verts	125	6,28%	49	15,51%	20	11,43%	194	7,82%
RALLIERES Danièle	P.C.	52	2,61%	5	1,58%	4	2,29%	61	2,46%
RINCENT Edouard	F.N.	196	9,84%	35	11,08%	24	13,71%	255	10,27%

2^e tour du 27 mars 2011

CANDIDATS	LISLE-SUR-TARN		PARISOT		PEYROLE		TOTAL CANTON LISLE-SUR-TARN			
SANCHEZ Nicole	796	40,08%	96	29,18%	76	43,43%	968	38,88%	P.S. Maj. Dép.	
LHERM Maryline	1190	59,92%	233	70,82%	99	56,57%	1522	61,12%	S.E.	ELUE

Nous renouvelons nos félicitations à Maryline LHERM pour sa réélection.



RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'Etat avance au pas de charge !!...



Conformément à la loi du 16 décembre 2010, un projet de schéma a été présenté par Mme la Préfète à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) le 28 avril dernier. Il a été transmis aux Communes, Syndicats et E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui devaient rendre leur avis d'ici le 04 août 2011. Ce schéma se doit d'être adopté par Mme la Préfète avant le 31 décembre 2011.

Pour notre Pays « Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou » et sur la Communauté de Communes TARN ET DADOU, ce projet prévoit :

- la dissolution de 11 regroupements pédagogiques et autres syndicats (voirie, sport, etc...).
- la fusion des communautés de communes Vère-Grésigne (Castelnaud de Montmiral) et du Pays Salvagnacois.

Ces dissolutions et fusions, non souhaitées, appellent des contre-propositions à faire en partenariat avec l'Association des Maires et des Elus du Tarn.

Cette réflexion doit amener les quatre Communautés de Communes composant le Syndicat de Pays à proposer un schéma adapté alternatif qui garantirait la poursuite du bon fonctionnement intercommunal.

Au regard du cadre légal, du fonctionnement actuel pertinent des structures intercommunales, et du vécu intercommunal, dans notre pays, la réflexion porte sur les objectifs suivants :

- maintien des regroupements pédagogiques intercommunaux,

- poursuite de l'intégration des E.P.C.I. existants sur la base des dynamiques engagées, préalablement à des modifications de périmètres trop importantes. En effet, sur le territoire, les dynamiques de mise en commun engagées tendent à se renforcer. Le souci est, en fonction de l'organisation territoriale existante, notamment en terme de services, de trouver le meilleur niveau d'exercice de chaque compétence (écoles, petite enfance, équipements sportifs, santé...) : du temps est encore nécessaire pour aboutir à un projet consistant.

L'objectif est d'élaborer à un schéma alternatif mis en œuvre sur le temps d'exécution du schéma, soit 6 ans, qui permettrait de mettre en place une organisation territoriale efficace par le biais de regroupements/extensions/intégrations par étape. Seule une organisation par étape permettrait en effet une assimilation et une maturation politique indispensables à l'intégration de compétences et de communes.

Cette réflexion pourra prendre en compte les possibilités d'intégration offertes par la loi, notamment la création de communes nouvelles au sens de l'article L 2113.

Le Conseil Municipal a donc donné un **avis défavorable** au projet préfectoral de schéma départemental de coopération intercommunale.



AMENAGEMENT DE L'ECOLE 1886 : un lieu pour le C.L.A.E et les Associations

En mettant ses salles à la disposition de tous, grâce à un ascenseur, c'est une nouvelle vie qui attend l'ancienne école de 1886 dite « des garçons ». L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite étant mise en place, les salles pourront accueillir à l'étage nos Associations Lisloises en manque de lieu, ainsi « Orgue et Musique » et les « Amis de la Chanson » pourront chanter et jouer sans modération. De même, OC TRADOU bénéficiera d'un endroit pour répéter des pièces de théâtre et des danses occitanes. L'association « Famille Rurale » et celle du « Don du Sang » auront eux aussi un lieu à eux. Les enfants fréquentant le CLAE pourront quant à eux profiter des salles du rez de chaussée en proximité directe du groupe scolaire et avec plus d'espace !



Les goudronnages programmés :

La Commune compte 125 kms de voirie goudronnée (zone centre ville non comprise). De 2003 à 2010, 65 kms ont été réhabilités pour 3,5 M €.

Liste des travaux retenus pour 2011, 9,355 kms de voies :

Nom du chemin	Montant travaux TTC	Longueur	Prix au m ²
Revêtement bicouche			
VC10	41000 €	2120 m	5,47
Chemin des Dalets	5000 €	200 m	7,14
Chemin de la Combette	12000 €	600 m	6,00
Chemin de Sours à Ménerque	20000 €	1070 m	5,71
Chemin de Rodières à Sours	20000 €	450 m	9,09
Chemin de Franques (partie)	5900 €	450 m	3,93
Sous Total 1 du bicouche	106 300 €	4890 m	
2 - Reprofilage / renforcement			
Chemin de St Etienne	71000 €	1250 m	16,20
Chemin de la Muscadelle	18500 €	560 m	15,42
Chemin de Giraudou	10000 €	400 m	14,29
Chemin de Barat	8500 €	240 m	12,32
Chemin de Coudouniac	17000 €	325 m	20,00
Chemin du Pesquier	17500 €	335 m	12,07
Chemin de Belleviste	10000 €	500 m	5,71
Chemin du Vergat	5000 €	170 m	Tri couche + régie
Chemin du stade de foot	1875 €	50 m	5,00
Rue de Larmasse	15500 €	110 m	25,00
Chemin du Vignal	16500 €	145 m	25,38
Chemin de la Gravière	28000 €	380 m	15,56
Sous Total 2 reprofilage renforcement	219375 €	4465 m	
TOTAL général des TRAVAUX 2011	325 675 €	9,355 km	



Judo : bientôt un nouveau DOJO, salle Salvat

Avec près de 130 adhérents ; les pratiquants du JUDO méritaient bien une extension à leur lieu d'entraînement surtout après les dégats de la tempête «Klaus».

Le nouveau bâtiment permettra l'amélioration des conditions d'accueil et de pratique de l'activité avec notamment un doublement de la surface de combat.

Nos judokas lislois sont des compétiteurs sérieux et obtiennent de nombreux prix et de belles performances (ils sont d'ailleurs mis en avant, chaque année, lors de la manifestation « les Meilleurs sont à Lisle »).

JARDINS FAMILIAUX - L'EXTENSION



Thierry LABEUCHE ayant fait état d'une demande croissante pour l'attribution de nouvelles parcelles, il avait été convenu de porter leur nombre à 16.

Comme les précédentes, ces 8 nouvelles parcelles d'une superficie de 50 m², disposeront d'abris de jardin (1 pour 2 parcelles) et d'une prise d'eau individuelle.

Elles seront gérées dans le cadre de la convention signée le 11 juin 2010 entre la Municipalité et l'Association «Les Jardiniers de Mazérac ». Un avenant à cette convention sera établi afin de tenir compte de l'extension. Sur la base d'un montant subventionnable de 6719,13 €, le plan de financement prévisionnel de ce projet s'établit comme suit :

- Région 50 % 2 809,00 €
- Commune 50 % 2 809,00 €

5 618,00 €

Les modalités d'attribution des jardins, ainsi que le règlement intérieur, ont été définis dans une Charte élaborée par l'Association.

Une convention Association/Jardinier fixe les modalités de mise à disposition aux familles des jardins et les obligations du Jardinier notamment celles d'adhérer à l'Association et de respecter la charte. Les demandes d'attribution d'une parcelle sont à adresser à : M. Le Président de l'Association « Les Jardiniers de Mazérac » - Mairie Place Paul Saissac 81310 LISLE SUR TARN.

Actuellement, 3 parcelles sont encore disponibles. Contacter M. Labeuche au 05 63 33 59 44.



Conseil d'administration du 30 juillet 2011





MUSEE RAYMOND LAFAGE

Un audit méthodique et objectif : le projet scientifique et culturel (P.S.C).

Créé en 1890, le musée Raymond LAFAGE a été officiellement labellisé « Musée de France » en 2003 (en application des dispositions de la loi 2002-5 du 4 janvier 2002). Cela lui permettra d'espérer l'assistance technique et financière de l'Etat (conseils, expertises, rénovations...) mais lui confère aussi quelques obligations dont la nécessité de :

- conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ;
- rendre les collections accessibles au public le plus large ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Pour répondre à ces exigences, et permettre notamment au public d'accéder aux expositions il devenait indispensable d'envisager des travaux de rénovation dans notre vieux musée notamment, pour se conformer aux normes de sécurité actuelles, et aux obligations législatives (par exemple, la loi sur le handicap de 2002 imposant la mise en accessibilité de tous les bâtiments recevant du public).

Bien évidemment, l'importance et la spécificité des travaux envisagés ont incité la municipalité à solliciter l'aide de l'Etat. La Commune a confié l'élaboration du projet scientifique et culturel (PSC) à Carine ROUMIGUIERES, pour définir les objectifs futur du musée.

Ce travail comporte deux parties : la première, est un audit de l'existant, la deuxième prône les orientations conseillées pour répondre, au mieux, aux obligations de la labellisation « musée de France ».

Ce rapport circonstancié a été présenté aux élus lors du Conseil municipal du 21 juin 2011.

Parmi les atouts du Musée, on citera un fonds de près de 500 œuvres, riche surtout de dessins et gravures de Raymond LAFAGE. Les faiblesses résident dans la vétusté du bâtiment qui devrait être aménagé pour permettre l'accueil du public – notamment des handicapés – dans le respect des normes actuelles de sécurité mais également pour une exposition plus valorisante des œuvres constituant le fonds beaux arts qui devrait être visible en permanence. La rénovation du musée devrait également prendre en compte l'amélioration des conditions de conservation des collections.

Les orientations conseillées passent, bien sûr, par une rénovation du bâtiment mais également par une professionnalisation de la gestion du musée afin d'en faire un outil de développement territorial culturel et touristique. Il faudra développer des partenariats avec les acteurs culturels de la région et du réseau des Musées de France ; faire découvrir les œuvres de R. LAFAGE et connaître les arts graphiques et initier une politique des publics (en améliorant la communication, en organisant des visites guidées, pédagogiques etc...). Cet audit, majoritairement approuvé par le Conseil municipal du 21 juin, devra être validé par les instances parisiennes des Musées de France.

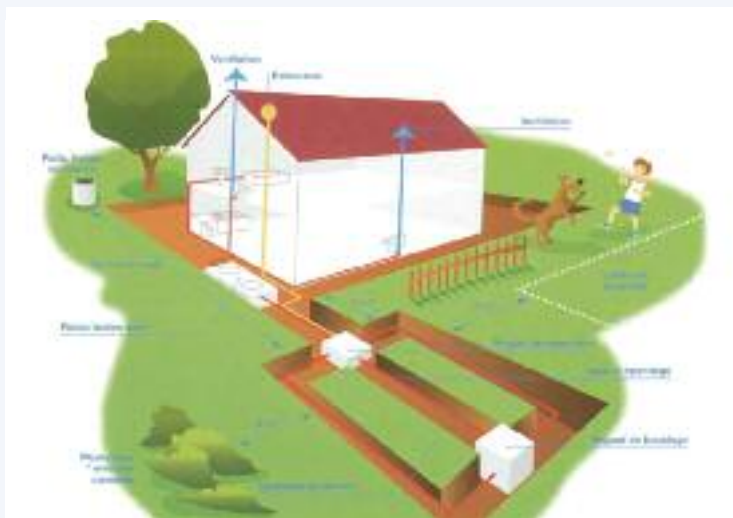
Raymond Lafage

DENOMINATION DES RUES DE RIVALOU

Les noms de rues choisis pour «Le Rivalou» bastide du 21^{ème} siècle, auront des inspirations de poètes français, espagnol et occitan. Ainsi autour de la Place des Troubadours (Place centrale), c'est la rue « Recuerdo infantil » (souvenir d'enfance) d'Antonio Machado qui desservira le collège et le groupe scolaire. Les passants pourront flâner au gré des rues suivantes :

Dénomination rue	Titre du poème (œuvre)	Auteur
Rue de l'Albatros	L'Albatros	Charles BAUDELAIRE
Passage du Chant Flamenco	« Cante Hondo »	Antonio MACHADO
Rue du Souvenir d'Enfance	« Recuerdo infantil »	Antonio MACHADO
Rue de l'Invitation au Voyage	Les Fleurs du Mal	Charles BAUDELAIRE
Rue des Correspondances	Les Fleurs du Mal	Charles BAUDELAIRE
Rue de l'Art Poétique	Art Poétique	Paul VERLAINE
Place des Troubadours		Raimon de MIRAVAL
Rue de l'Avenir	« Porvenir »	Angel GONZALEZ
Rue du Progrès	Complainte du Progrès	Boris VIAN

EAU POTABLE



Périmètre de Protection des Ressources destinées à l'Alimentation en Eau Potable des Populations

L'eau est un bien précieux. Dans les environs, Lisle sur Tarn est la seule commune à puiser son eau dans la nappe phréatique. Les communes voisines prélèvent l'eau dans le Tarn et la retraitent : c'est le cas du syndicat des eaux de la Moyenne vallée du Tarn de Rabastens. Ce dernier a lancé la construction d'une station de retraitement des eaux placée à côté de la Cave de Rabastens et coûtant 9 M€ environ.

Lisle sur Tarn, doit aujourd'hui actualiser la procédure de protection initiée en 1998 et prendre en compte le résultat des recherches de ressources complémentaires en eau potable conduites en 2007, notamment au niveau du Griffoulet (réalisation d'un nouveau forage Griffoulet n°2) qui se substituerait à l'existant (ce dernier ne peut être protégé en raison de sa localisation à proximité immédiate de la voirie).

La procédure en cours concernera les captages des Toumases, du Griffoulet n°2 et des Robertes. A titre indicatif, les puits des Toumases, du Griffoulet (existant) et des Robertes font l'objet, par ailleurs, d'une étude de « délimitation des aires d'alimentation des captages stratégiques du bassin Adour Garonne » pilotée par l'Agence de l'Eau de Toulouse. C'est une démarche complémentaire à celle des périmètres de protection qui a vocation à protéger le captage des pollutions ponctuelles car elle doit permettre de protéger la ressource contre les pollutions diffuses.

Quoi qu'il en soit, la procédure de mise en place des périmètres de protection sera relancée avec l'aide d'un hydrogéologue et d'un cabinet.

Enfin, dans le cadre de la réflexion en cours sous l'égide de Mme la Préfète pour une nouvelle organisation, des communautés de communes et des syndicats intercommunaux (dans le cadre de la réforme CDCI), il sera obligatoire de considérer la position de Lisle sur Tarn quant à sa situation de commune isolée pour l'eau et d'envisager son rattachement à l'un ou l'autre des syndicats voisins.

ASSAINISSEMENT

Deux réunions d'informations sur le SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif – ont été organisées à LISLE SUR TARN, les 26 mai et 5 juillet 2011 et ce n'est pas, seulement, parce qu'on a beaucoup parlé d'eau qu'elles ont été un peu houleuses... De quoi s'agit-il ?.. Dans le cadre de directives européennes pour la protection de l'eau et de l'environnement, le Parlement français a voté, en 2006, la « loi sur l'eau et les milieux aquatiques » qui fait obligation à tous les propriétaires d'habitations, non reliées à un système d'égouts collectifs, d'effectuer un diagnostic de leur installation d'évacuation avant le 31 décembre 2012.

Bien évidemment, le cas échéant, des travaux de mise en conformité seront nécessaires. Ils devront être réalisés dans les 4 ans, et seront à la charge financière des propriétaires.

Pour assurer l'application de cette obligation légale, la communauté de communes TARN et DADOU a pris en charge la compétence de l'assainissement non collectif, en créant un SPANC (service public de l'assainissement non collectif). Suite à un appel d'offres, les visites « diagnostic » ont été confiées à la Lyonnaise des eaux. Elles seront effectuées par trois techniciens de cette société. Chaque propriétaire sera avisé du passage du technicien plusieurs jours à l'avance. Le coût de la visite « diagnostic » a été négocié à 100 € par habitation. Selon les résultats de cet état des lieux, un certificat de conformité sera ou non délivré par TED. Dans la négative, le diagnostic s'accompagnera de préconisations de travaux à effectuer pour la mise aux normes du système et l'obtention finale du dit certificat. La charge financière sera au prorata des travaux effectués. Il faut cependant retenir que les techniciens prendront en compte dans leur diagnostic la conformité des équipements aux normes en vigueur, lors de leur installation. Il sera donc nécessaire de leur fournir le moment venu les documents attestant que les travaux ont été, alors, effectués selon les critères requis.

Dans le cadre de leurs prérogatives d'officier de police administrative, les maires ont obligation de veiller à la stricte application, par tous, des mesures énoncées par la loi... même si ce n'est pas le côté le plus sympathique de la fonction !

Jean TKACZUK a d'ailleurs regretté que ce type de mesures – par ailleurs indispensable pour le maintien d'un bon état, écologique de l'eau – ne soient pas assorties de subventions d'Etat ou d'aide pour les familles qui devront assumer la charge financière de ces remises aux normes.

Au cours du débat, il a bien sûr été question du branchement de ces habitations au tout à l'égout collectif dans les zones et faubourgs péri urbains proches du centre. Une étude d'extension des réseaux d'assainissement est actuellement à l'étude pour ces zones urbanisées de manière très concentrée. Trois secteurs sont ainsi à l'étude : Las Borios, route de Salvagnac et Croix de Molles.

La Mairie a programmé des travaux en régie courant automne 2011 pour les secteurs de la Madeleine et le Bourriou.

Le Maire a rappelé par ailleurs que le « mitage » territorial était désormais proscrit dans le cadre du nouveau PLU et a indiqué que comme pour l'éclairage public « il y a toujours une maison après la dernière maison » et que le système d'assainissement collectif ne pouvait s'étendre indéfiniment, aux quatre coins du territoire communal d'où le nécessaire regroupement des nouvelles habitations.

Pour tous renseignements sur le SPANC :

Communauté de Communes Tarn et Dadou

Le Nay – Técou - BP 80133 - 81604 GAILLAC Cedex

Tél. 05 63 83 61 61 - Fax 05 63 83 61 60

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Service SPANC / Delphine PASCAL Responsable – Daniel MOLINIER – Valérie BEUNARDEAU – Emilie HERNANDEZ
spanc@ted.fr

Les Lislois à l'honneur

LES MEILLEURS SONT A LISLE : 3^{ème} édition !!!



Meilleure équipe tennis filles

Non, non et non... la municipalité lisloise n'est pas une adepte de la méthode Coué qui rabâche, chaque année, que "les MEILLEURS sont à LISLE" pour... influencer sur la progression démographique de la cité ou, tenter de remonter le moral d'une population défallante !

Le Maire l'a redit, pour cette 3^{ème} édition s'il affirme que "les MEILLEURS sont à LISLE... c'est, tout simplement, parce qu'ils y sont !!!".

La preuve, cette année encore avec un palmarès bien fourni dans lequel ont été joyeusement entremêlés exploits passés et actuels, succès individuels ou collectifs, intellectuels ou sportifs, professionnels ou lu-

diques et même et pour terminer, un émouvant coup de chapeau à M. Pierre BERTRAND (80 ans), capable tous les 5 ans d'offrir une fête d'anniversaire gratuite à près de 600 personnes de son voisinage, dont on n'avait à vanter que la générosité et le savoir être...qualités éminemment exceptionnelles aujourd'hui !

Il a également tenu à souligner le parcours de Remi MAURICE, brillant étudiant qui vient de décrocher une double thèse française et espagnole en « physico-chimie théorique » devant un jury international et soutenue en anglais.... Et oui, si ça ce n'est pas un exploit

Quoi qu'en pensent les rieurs ou les grincheux, cette sympathique manifestation permet d'encourager celles et ceux qui se sont distingués, à leur niveau, et de leur dire - avec cet esprit de clocher que Richard MOLINIER appelle de ses vœux - que pour les lislois que nous sommes... ils sont bien les meilleurs !



Meilleure équipe tennis garçons



Meilleure équipe judo mixte



Double thèse 2011



Vins étoilés au Guide Hachette 2011



Meilleur organisateur de fêtes



Meilleure programmation festival des Arts Scénics 2011

Le Rugby de 1978 à 2011 :

RETROUVAILLES ET EXPLOITS !

La saison 2011 de l'ASL a failli se concrétiser par un titre de CHAMPION de France mais le quart de finale a eu raison de notre équipe des bleus et noirs. Bravo à l'équipe, à l'entraîneur et aux dirigeants.

C'était l'occasion pour mettre à l'honneur notre belle équipe au cours de la manifestation des « Meilleurs » et de tirer un coup de chapeau aux anciens joueurs de la saison 1977-1978 qui avaient remporté en 1978 le titre de CHAMPION des Pyrénées.



Equipe 1978



Equipe 2011



CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT 2011

Afin d'encourager le fleurissement, des plants de fleurs sont remis chaque année aux participants du concours de l'année précédente. Pour 2010, 36 participants ont joué le jeu.

Le record a été battu en 2011 avec près de 50 inscrits, merci à tous pour votre implication et participation.

ÇA BOUGE DANS LE COMMERCE LISLOIS :

Magasins relookés, changements de propriétaires, nouvelles installations... le commerce Lislois est en pleine mutation.



nom d'ETCHE.

Place Saissac, le restaurant "Le Cépage" d'Alain Morère s'est transformé en "CANTINA", ça fleurit bon le pays basque. et les piments d'Espelette. On peut aussi y déguster des pizzas à emporter. Bienvenue à Sandrine et Christophe ETCHEMENDIGARAY. Authentiques basques, plus connus sous le



Deux " petites " nouvelles aux rênes du "Café du Centre". Jo CHAUVIERE et sa fille Valérie FAUX, entendent faire de ce bar un lieu de convivialité. Jo est en charge du snack, Valérie du bar. Ne pas manquer l'excellente tapenade maison. Une salle entièrement refaite. Hyper sympa!



Journaux, tabac, loto, La maison de la presse (et aussi vins de Gailiac) d'Anne et Laurent LAFON, dans la rue Etienne Compayre, s'est refait une jeunesse.

Agrandi, embelli, cadre plus spacieux, le magasin a doublé sa surface.

Depuis le 10 juin, après un mois et demi passé dans un algéco, il offre désormais aux lislois son visage définitif. Agréable et havre de fraîcheur l'été.



Pierre HOURTANÉ a enfin un successeur en la personne de Luc DE-GUILHEM. L'ancienne maison de la presse de la place Saissac s'est transformée en **Quincaillerie, droguerie et vente de petit électroménager**. Pour autant, Luc reste



Une nouvelle adresse pour les chineurs de tout poil, la toute nouvelle "**MINI BROCANTE DU CHAIS**", 51 avenue Charles de Gaulle. Juste en face le lac, vieux bouquins, disques rares, bibelots anciens.

Mme PI se fera un plaisir de vous faire découvrir sa caverne d'Ali Baba. (ouvert les w.e de 14h à 19h)

NATURE PASSION : Christel vous propose ses services pour l'aménagement intérieur et extérieur de votre habitation, bureau, local commercial....

Elle réalise vos jardinières, jardins secs et rocailles, elle vous propose également l'entretien et le fleurissement des sépultures.

Christel, c'est aussi, et simplement un conseil pour vos décorations végétales. Tel : 06.82.45.07.73

MACONNERIE, CARRELAGE, TOITURE : Luis MACEIRAS est à votre disposition pour tous travaux du bâtiment. Tel : 06.37.75.22.40

VF Deck : Eric VALAX et Philippe FAU vous proposent également leurs services pour tous travaux du bâtiment en passant par la plomberie et l'électricité. Spécialistes des terrasses, bois et parquets. Tél : 06.42.74.82.43



Lislois compte désormais deux instituts de beauté. Situés tous deux rue St-Louis : Aurélie MARTY, pour "**BEAUTY ZEN**" et Julie BEDEL pour "**L'ISLE EN BEAUTE**". Si ces deux jeunes femmes sont certes concurrentes, elles sont aussi amies. La preuve sur cette photo.

En bref

L'aménagement de La Poste pour les personnes à mobilité réduite



MUSEE Raymond LAFAGE : on y expose de 8 à 88 ans... !

Du 19 mars au 22 mai, c'est "L'Oeuvre dessinée et gravée de René IZAURE" qui a inauguré la série d'expositions prévue tout au long de la saison estivale au musée Raymond LAFAGE.

Né en 1929 à Vicdessos, en Ariège, René IZAURE est un dessinateur graveur discret dont les œuvres s'exposent, pourtant, jusqu'en Chine. Professeur de gravure à l'Ecole des Beaux Arts de Toulouse, (1976-1988) il a formé de nombreux élèves.

Le musée lislois a présenté 130 dessins et gravures de ce magnifique artiste dont le talent n'a d'égal que la gentillesse et la modestie. Très inspiré par la nature, René IZAURE reproduit dans leurs plus infimes détails paysages, insectes, fleurs, plantes etc... Un artiste exceptionnel, très belle exposition...

L'école du sacré cœur s'est affichée au Musée du 23 mai au 20 juin 2011



Avoir 8, 9 ou 10 ans et le privilège de voir son travail exposé dans un musée de France est une chance que bon nombre d'artistes, amateurs ou non, envieront sans doute aux élèves de l'école du Sacré Cœur de LISLE-SUR-TARN.

Du 23 mai au 20 juin 2011, en effet, ont été exposées au musée, les affiches réalisées par ces enfants dans le cadre d'un projet pédagogique sur le décryptage des images mené, depuis plusieurs mois, par les enseignants de cet établissement sous la houlette de Carole AUBERT, artiste plasticienne.

Les enfants ont produit des affiches, fruits d'un travail collectif de qualité, dont il convient de féliciter chaleureusement maîtres et élèves qui méritaient bien que la municipalité leur ouvre les portes du musée lislois.

Du 18 juin au 31 octobre 2011 : ce sont les « pros » du dessin de presse qui sont exposés dans le musée lislois

C'est devenu habituel, le dessin de presse a pris ses quartiers d'été à LISLE-SUR-TARN où le vernissage de l'exposition « 1000 UNES » de Charlie HEBDO a eu lieu le 18 juin



en présence des dessinateurs TIGNOUS, CHARB Directeur du journal, RISS directeur de la rédaction. Présentées d'une façon tout à fait originale grâce aux conseils éclairés de Carole AUBERT, les « 1000 meilleures UNES » nous remémorent des faits d'actualité sur la période 1992-2011 croqués, selon la tradition libertaire du célèbre journal satirique, avec un humour caustique et donc, pour le moins...décapant ! Il y a donc fort à parier que cet été, encore, entre les murs de notre



Tignous, Charb et Riss, le 18 juin 2011

vieux musée aient retenti les éclats de rire des visiteurs que nous souhaiterions, journellement (?), aussi nombreux que lors du vernissage ! L'exposition s'enrichira, au fil des semaines, des prochaines « une » de Charlie Hebdo dont nous recevrons probablement le 25 septembre le cofondateur du journal, François CAVANNA et deux de ses dessinateurs mythiques, WOLINSKI et CABU que le musée de LISLE-SUR-TARN a eu le privilège d'exposer en 2008 et 2009.

Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'une salle du rez-de-chaussée est consacrée aux dessins humoristiques de la presse enfantine par le dessinateur Jérôme SIE.

Enfin, le cycle des conférences et animations gratuites a repris tous les dimanches... rendez-vous au musée à 17h30 !

Le « Fruit de la Rencontre » avec l'artiste Sophie HELEJULES du

10 juillet au 31 octobre 2011 :

Depuis deux ans, Sophie HELEJULES artiste plasticienne parisienne a parcouru la campagne lisloise dans tous les sens, logeant chez l'habitant, partageant le quotidien laborieux ou non des viticulteurs photographiant, tous azimuts



avant de reproduire les scènes saisies sur des panneaux tapissés à la mode de la toile de Jouy, ces instants de notre vie.

Ce travail permet à chaque lislois de reconnaître un parent, un voisin, une amie ou lui-même... Jamais, peut être, l'exposition « le fruit de la rencontre » organisée dans le cadre de la fête du vin, n'aura si bien porté son nom !

« Céramique-Vision » présentation de 25 pièces de céramiques du 25 juin au 14 août 2011

Tarifs d'entrée :

- . Tarif normal : 4,00 € / personne,
- . Tarif groupe : 3,00 € / personne (groupes à partir de dix personnes),
- . Tarif réduit : 2,00 € / personne (demandeurs d'emploi, RMistes, titulaires du RSA, étudiants, enfants entre 12 et 18 ans, adhérents de l'Association « Les Amis de Raymond LAFAGE »),
- . Gratuité : enfants de moins de



NAISSANCES

FÉVRIER 2011

06 : COUVERT Rachel
07 : LEBRATO Aanor
25 : SAELEUVE Baptiste
25 : TWARDAK Ellande

MARS 2011

14 : BRIHI Ethan
16 : DIDRICHE Elza
27 : FONTES Julia
28 : LUC Juliette

AVRIL 2011

09 : LEFORT Tao

MAI 2011

08 : MARTINUZZI Nathan
29 : SELMANE Gaspard
30 : DELON Lola

JUIN 2011

02 : TERZIEFF Samuel

MARIAGES

AVRIL 2011

21 : ROUFFIAC Jérôme et ALBET Carole
30 : VISSÉQ Laurent et JAMMES Magali

MAI 2011

07 : GUÉDOU Xavier et CASEIRO Valérie
14 : FABRE Didier et BLANC Caroline

JUIN 2011

04 : MARTINS VERISSIMO Gabriel et LE GOFF Pauline
25 : PEREZ Jean-Baptiste et WARNEZ Lydie

DÉCÈS

JANVIER 2011

11 : BOYER Colette veuve BAUBY 90 ans
23 : DURAND Jean 77 ans
24 : PEYTAVY Jeanne épouse SALANDIN 78 ans
29 : BOYER Andrée veuve LAGASSE 88 ans
31 : ROTIEL Alexis 98 ans

FÉVRIER 2011

01 : BESWICK Walter 78 ans
02 : CAZALENS Bernard 75 ans
05 : ESQUILAT Louis 89 ans
11 : DELCROS Guy 51 ans
22 : VIGUIÉ Raymond 81 ans
23 : VERGNES Gérard 56 ans
24 : HIUNET Josette veuve SEGUÉLA 83 ans
25 : DANGLES Blanche veuve THOMAZO 91 ans

MARS 2011

04 : ASSALIT Pierre 84 ans
09 : RODIÈRE Georgette épouse BERP 85 ans
22 : KERNAFFLEN Irène veuve LOSTANLEN 75 ans
24 : BARON Denise veuve BASTIÉ 95 ans

AVRIL 2011

01 : CAMALET Yvette épouse SALVIAC 75 ans
07 : IBOS Béatrix veuve JOUCLAS 94 ans
14 : MOURGUÉS Jean 55 ans
14 : DELMAS Paul 84 ans
16 : BRUNET Sébastien 40 ans

MAI 2011

02 : CROUZAT-NICOLAÏ Marie-Hélène 53 ans

JUIN 2011

10 : MOULLIÈRE Jean-Paul 56 ans
14 : CANDÉ Anne veuve NASSIVET 98 ans
16 : ALGAY André 88 ans
18 : DEWARUMEZ Michel 85 ans
20 : GARRABET Henri 95 ans

AU PROGRAMME

10 et 11 septembre :

Festival des Orgues de Barbarie

17 septembre : Election
de Miss Albigeois – Midi Pyrénées

par le Comité Geneviève de Fontenay

25 septembre : Lisle Rando fête ses
20 ans et inaugure le Chemin des Chapelles

Des festivités réussies



Les arts scéniques les 15 et 16 juillet

Une très belle édition 2011 et de très belles soirées. Un public superbe et conquis par la programmation, un régal et aussi de belles découvertes comme Emzel Café, Guillaume Grand, VanWho, Duo Petit HomMe à coté des têtes d'affiches : Raphaël et Babylon Circus... Les 2 apéros concerts ont affiché complet chaque soir... Félicitations à l'équipe de bénévoles organisatrice ce beau Festival...



La fête du vin le 10 juillet

Sous le thème médiéval, la Fête des vins 2011 s'est faite une nouvelle image historique. La reconstitution d'un camp médiéval sur la Place Saissac a marqué cette X^{ème} édition.

Le fruit de la rencontre a mis en avant l'artiste Sophie HELEJULES.



Les fêtes générales

La convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez vous des fêtes générales de Lisle sur Tarn qui cette année ont essuyé une météo peu avenante !

Le feu d'artifice

Malgré le temps maussade et de petites averses, près de 5000 personnes ont répondu présent à cet incontournable rendez-vous de l'été offert par la Municipalité.